



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil du 6 décembre 2014 à 9h à la Maison des Jeunes situé au 10, rue Principale à Blue Sea (en arrière du bureau municipal).

Sont présents :

Monsieur Laurent Fortin	Maire
Monsieur Michael Simard	Conseiller Siège 1
Monsieur Pierre Normandin	Conseiller Siège 2
Monsieur Marc Lacroix	Conseiller Siège 3
Monsieur Christian Gauthier	Conseiller Siège 4
Madame Isabelle Clément	Conseillère Siège 5
Monsieur Fernand Gagnon	Conseiller Siège 6

Est aussi présente :

Madame Sandra Bélisle, Directrice générale et Secrétaire-trésorière

Ouverture de la séance :

Formant quorum sous la présidence du Maire, Laurent Fortin ce dernier déclare la séance ouverte à 9 h devant aucun contribuable et présente l'ordre du jour qui suit :

000 Ouverture de la séance

0.1 Adoption de l'ordre du jour

1.0 Administration générale

- 1.1 Embauche de l'animateur pour la maison des jeunes.
- 1.2 Embauche de consultants – Piste cyclable – (Génie MRC et un chargé de projet).

2.0 Période de questions

3.0 Fermeture de la séance

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

La séance a débuté à 09h30

2014-12-1004

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de cette séance extraordinaire du 6 décembre 2014 soit adopté tel que déposé par la Directrice générale et Secrétaire-trésorière, Sandra Bélisle

ADOPTÉE



2014-12-1005

EMBAUCHE D'UN ANIMATEUR POUR LA MAISON DES JEUNES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une réponse officielle à sa demande de subvention salariale d'Emploi Québec pour le poste d'animateur à la maison des jeunes pour une durée de 26 semaines;

CONSIDÉRANT QUE Roger Lacaille rencontre les critères exigés par Emploi Québec

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil confirme l'embauche de Roger Lacaille au poste d'animateur à la Maison des jeunes du 04 décembre 2014 au 5 juin 2015 (26 semaines) au taux horaire de 13 \$ à raison de 35 heures par semaine, sous la supervision du Coordonnateur en Loisirs et Culture, Éric Lacaille.

ADOPTÉE

2014-12-1006

EMBAUCHE DU CONSULTANT MARC GRÉGOIRE À TITRE DE CHARGÉ DE PROJET ET D'UN INGÉNIEUR DE LA MRCVG POUR LA PISTE CYCLABLE.

Considérant le projet de raccordement et d'aménagement de la piste cyclable et piétonne au centre du village de la Municipalité de Blue Sea;

Considérant l'offre de service du consultant Marc Grégoire à titre de gestionnaire du projet au tarif de 1 250 \$ avant les taxes;

CONSIDÉRANT l'offre de service du département de génie de la MRC afin de préparer les documents préliminaires de plans et de devis pour la phase 1 du projet au tarif de 830 \$ avant les taxes;

Il est proposé par le conseiller Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil mandate le consultant Marc Grégoire à titre de gestionnaire du projet au tarif de 1 250 \$ avant les taxes ainsi que le département de génie de la MRC pour la phase 1 du projet au tarif de 830 \$ avant les taxes.

PÉRIODE DE QUESTIONS : Aucune

2014-12-1007

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Michael Simard et unanimement résolu :

QUE la séance extraordinaire du Conseil de ce 6 décembre 2014 soit close à 09h42

ADOPTÉE

Laurent Fortin
Maire

Sandra Bélisle
Directrice générale
Secrétaire-trésorière



CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussignée, Sandra Bélisle, Directrice générale de la Municipalité de Blue Sea, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget pour l'ensemble des dépenses impliquées dans le présent procès-verbal.

Et j'ai signé ce 6 décembre 2014.

Sandra Bélisle

Sandra Bélisle,
Directrice générale et Secrétaire-trésorière